



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HAUTE-VIENNE**

LE PRESIDENT

Réf : SG/LV/JR

Dossier suivi par L. VIGOUROUX

Objet : Avis sur le projet de
Modification n°1 du PLUI du Haut Limousin
(version 2)

**MONSIEUR LE PRESIDENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHÉ
12, avenue Jean Jaurès
BP 29
87300 BELLAC
A L'ATTENTION DE JEAN-MARI GAINCHE**

Panazol, le 3 Septembre 2025

Magnac-Laval
20 rue Camille Grellier
87190 Magnac-Laval
Tél : 05 55 60 92 40
Fax : 05 55 60 92 41
antenne.mla@haute-vienne.chambagri.fr

Saint-Laurent-sur-Gorre
1-3 place Léon Litaud
87310 Saint-Laurent-sur-Gorre
Tél : 05 55 48 83 83
Fax : 05 55 48 83 82
antenne.slg@haute-vienne.chambagri.fr

Saint-Yrieix-la-Perche
la Seyrie
87500 Saint-Yrieix-la-Perche
Tél : 05 55 75 11 12
antenne.sy@haute-vienne.chambagri.fr

Limoges Monts et Vallées
2 avenue Georges Guingouin
CS 80912 Panazol
87017 Limoges Cedex 1
Tél : 05 87 50 40 87
Fax : 05 87 50 40 85
antenne.lm@haute-vienne.chambagri.fr

AMBIENT VISUEL ET 

ACTUALITES 

ET CHAMBAGRI 

UNITE VIVRE ENSEMBLE A LA CROIX DE 

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi n° 31/03/1924
Siret 188 702 021 00034
APF 9411Z

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L153-40 du Code de l'Urbanisme, vous nous avez transmis pour avis le projet de modification n°1 du PLUI du Haut Limousin (prescription du 16 Juillet 2025 du Conseil Communautaire).

Nous avons l'honneur de vous faire part des observations suivantes :

- Changement de zone de U1 à Ux - BELLAC

Nous vous demandons de compléter l'analyse par un bilan des surfaces disponibles sur la zone Ux des Rochettes.

- Suppression d'une zone 1AU - CIEUX

Nous émettons un avis réservé à la proposition de reclassement partiel en zone Ub car cette nouvelle zone impacte un îlot PAC.

Nous regrettons qu'aucun des dossiers relatifs à des projets d'exploitants agricoles que nous avons évoqué à de multiples reprises avec vous depuis 2 ans ne soit inclus dans ce projet de modification.

Nous attirons à nouveau votre attention sur l'urgence de ces dossiers et espérons que vous prendrez toutes les mesures nécessaires pour faire évoluer les PLUI de votre territoire en faveur du développement des structures agricoles qui font vivre votre secteur le plus rapidement possible.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Bertrand VENTEAU.

SAFRAN